

Dépenses de fonction du directeur de cabinet ou d'un titulaire d'emploi supérieur

Paragraphe 20 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : juillet à septembre

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Drouin, Line	Sous-ministre	Diner d'affaires	2020-08-06	30,45 \$
Drouin, Line	Sous-ministre	Diner d'affaires	2020-08-27	53,45 \$
Grenier, Patrick-Thierry	Sous-ministre associé	Diner d'affaires	2020-09-03	25,26 \$

Informations complémentaires

Données comptabilisées au 30 septembre 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.